

06 #DOSSIER

Malvoyants,
non-voyants :

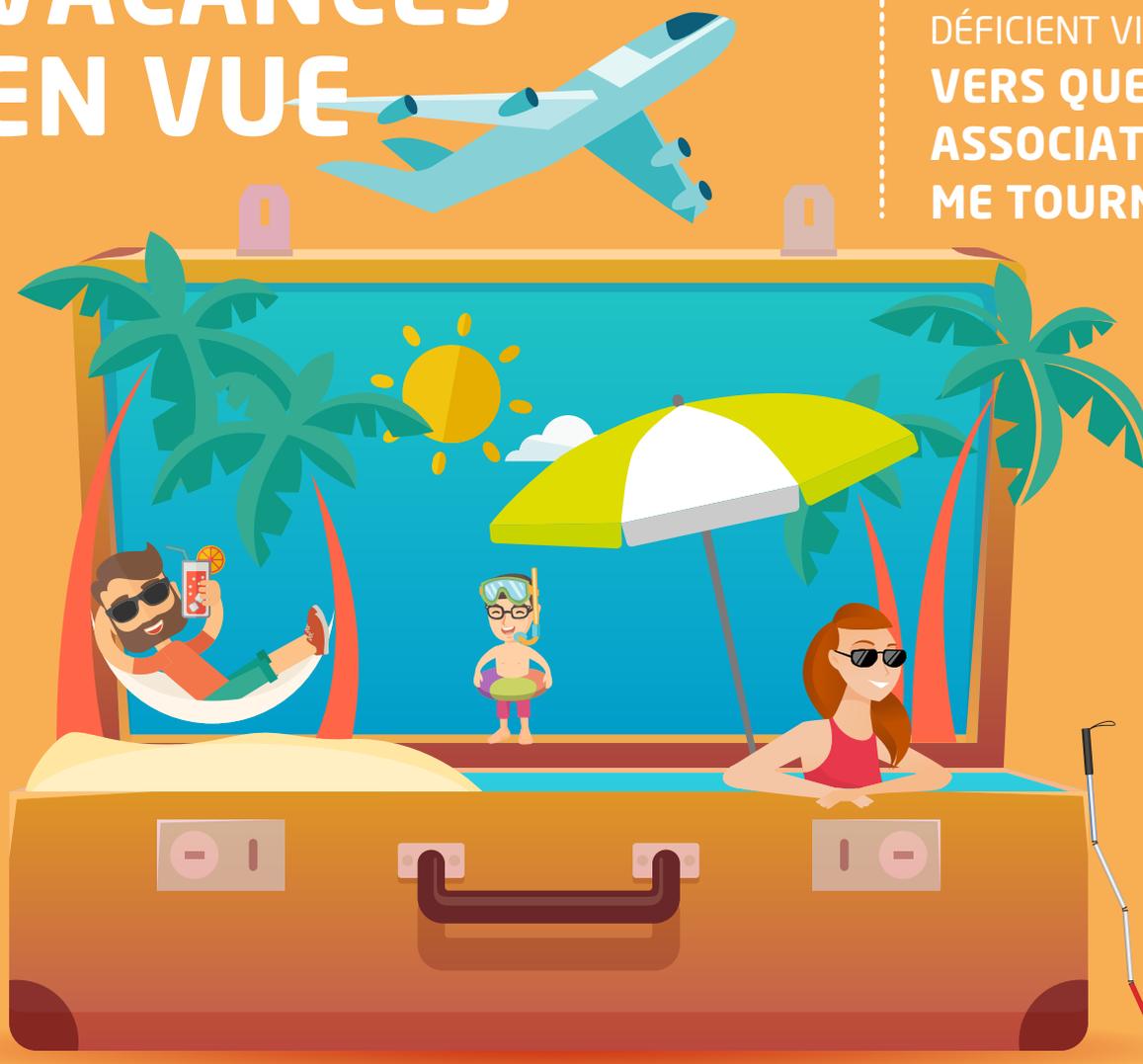
VACANCES EN VUE

10 #SOCIÉTÉ

MENTIONNER SON HANDICAP DANS LE CV :
BONNE OU MAUVAISE IDÉE ?

11 #SOCIÉTÉ

MON ENFANT EST
DÉFICIENT VISUEL :
**VERS QUELLE
ASSOCIATION
ME TOURNER ?**



LUMEN #15
mai 2019

SOMMAIRE

- 03 ÉDITO
- 04 ACTUALITÉS
- 06 DOSSIER
MALVOYANTS, NON-VOYANTS : VACANCES EN VUE...
- 10 SOCIÉTÉ
MENTIONNER SON HANDICAP DANS SON CV, BONNE OU MAUVAISE IDÉE ?
- 11 SOCIÉTÉ
MON ENFANT EST DÉFICIENT VISUEL : VERS QUELLE ASSOCIATION ME TOURNER ?
- 12 SOLUTIONS
ELECTROMÉNAGER : STANDARDISATION QUAND TU NOUS TIENS.
- 13 SOLUTIONS
BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH : QUAND ACHETER UN LOGEMENT DEVIENT UN CHEMIN DE CROIX
- 14 SANTÉ
L'OPÉRATION DE LA CATARACTE, UNE SIMPLE FORMALITÉ
- 15 PORTRAIT
HAKIM KASMI
REGARD CROISÉ SUR LE MÉTIER DE JOURNALISTE
- 16 INSPIRATIONS DE NICOLAS TABARY
QUAND LA FAMILLE MALAVOIR PRÉPARE SES VACANCES D'ÉTÉ !

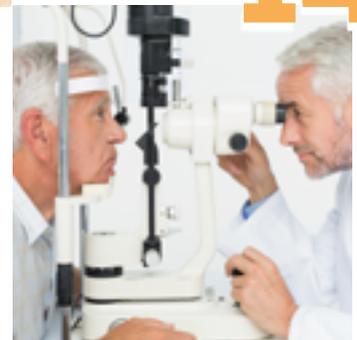
06

Dossier
MALVOYANTS,
NON-VOYANTS :
VACANCES EN VUE...



Santé
LA CATARACTE

14



Éditeur : UNADEV
Directeur de la publication : Alain BOUTET
Rédacteur chef : Boris GALINAT
Coordinateur : Laetitia DAILH
Rédaction : Camille PONS, Eric LARPIN, Florence FERÉOL-BORD, Héliène DOREY,
Geoffrey CLEMENCON, Quentin de BOSREDON, Stéphanie VERGEZ, Nicolas TABARY
Conception Graphique : LVP Global
Impression : Groupe IMPRIM
Nombre d'exemplaires : 11 000 tirages
N° Dépot Légal : ISSN 2431-9031
Magazine trimestriel

ÉDITO

N°

15

Bienvenue en vacances

Les vacances ne sont-elles pas synonymes de découvertes et de repos, ou encore de libertés retrouvées, loin des contraintes du travail ?

Préparer ses vacances, n'est-ce pas déjà sentir le vent du large dans les cheveux et la chaleur du soleil sur son visage ?

Être en vacances, n'est-ce pas enfin avoir le temps de profiter des siens, débarrassés des tracas du quotidien ?

Si les vacances correspondent peu ou prou à cet idéal de bonheur et de repos, comment peut-on accepter que pour des personnes déficientes visuelles, préparer ses vacances et partir en congés ressemble autant au parcours du combattant ?

Certes, tout est question de personnalité : certains, plus aventuriers ou tout simplement bien accompagnés, sauront aller où bon leur semble. Peu importe la complexité du voyage et l'inconnue de la destination. Après tout partir en vacances, c'est aussi vivre autrement et avoir l'occasion de découvrir autant que de se révéler.

Mais pour d'autres, beaucoup d'autres, le choix s'avère limité et la situation autrement moins aisée.

Trouver un logement adapté, organiser son transport jusqu'à son lieu de villégiature, se déplacer dans un environnement inconnu sans aucun repère habituel, se sentir aussi bien là-bas que chez soi... Ce ne sont là que quelques-unes des problématiques qui se posent avant de profiter de vacances bien méritées. Si bien qu'il n'est pas rare que des personnes préfèrent ne pas partir plutôt que de les affronter.

Il ne faut pas nier qu'en parallèle de l'évolution progressive des mentalités, des initiatives ont vu le jour et se développent de plus en plus pour faciliter la vie des aveugles et malvoyants : la diffusion du label d'État Tourisme et Handicap, l'essor des séjours dédiés, l'augmentation de prestataires spécialisés, etc.

Mais on ne saurait se satisfaire de ces avancées quand - ne serait-ce qu'en France - l'offre pour les déficients visuels comparée à l'offre touristique globale reste tout simplement marginale. Pour ne pas dire ridicule.

L'enjeu sociétal est pourtant grand, si l'on considère que chacun a son rôle à jouer pour faire que l'autonomie et l'accessibilité progressent pour toute personne handicapée visuelle.

MAGAZINE

OBJECTIF DU

LUMEN C'EST QUOI ?

Créé par l'UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels), ce magazine se destine à tous les acteurs du handicap visuel. Il a pour but de leur apporter des informations utiles et des réponses concrètes pour les aider dans leur action auprès des personnes déficientes visuelles.

Lumen en latin signifie lumière. C'est également une unité du flux lumineux, c'est-à-dire de la quantité de lumière émise par une source donnée. Notre ambition est de mériter ce nom et de vous apporter tous les éclairages dont vous avez besoin, de faire la lumière sur les grands sujets de la déficience visuelle, d'apporter des repères.

Ne parlons plus de handicap, parlons de besoins concrets et de toutes les informations nécessaires pour y répondre !

ACTUS



Crédit photo : @Nicolas GOETZ / Velobs

HARMONIE HEROES

UNE WEB-SÉRIE POUR SENSIBILISER AU HANDISPORT

Pour devenir un Harmonie Heroes, Alain Bernard, double champion olympique de natation, a accepté de relever un défi fou, se glisser dans la peau de 4 athlètes handisport. Les épisodes de cette web-série inédite, animée par le champion de para natation Théo Curin, sont à retrouver en ligne depuis le 23 avril 2019. Alain Bernard pratique, entre autres, le goalball, cette variante du handball les yeux bandés avec Coralie Gonzalez (malvoyante), membre de l'équipe de France.

Harmonie Mutuelle souhaite, au travers de cette initiative pluriannuelle, mettre en lumière des héros du quotidien, des Harmonie Heroes dans des domaines aussi différents que le handisport, la solidarité ou l'égalité des chances.

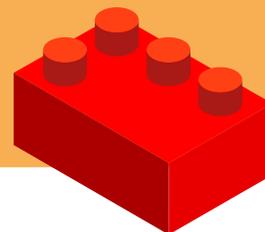
Retrouver les vidéos sur la chaîne YouTube de Harmonie Mutuelle.

RANGO + WIZIGO =

DÉFICIENTS VISUELS, MAIS PAS DÉPENDANTS!

Voir avec ses oreilles : tel est le présupposé avec lequel ont travaillé les équipes de GoSense et les designers de l'agence Entreaire pour mettre au point Rango+Wizigo, un système d'aide à la mobilité en ville pour les personnes malvoyantes. Composé d'un boîtier à fixer sur la canne, le dispositif est piloté par une application GPS dédiée qui, via un smartphone, envoie des sons spatialisés aux personnes déficientes visuelles, afin que celles-ci puissent se repérer et s'orienter en toute sécurité. Un sonar urbain en somme, mais en mieux, grâce à un processus de conception centré sur l'utilisateur. Légèreté du dispositif, usage intuitif de l'application, limitation des signaux sonores pour ne pas polluer l'ouïe – un programme d'intelligence embarquée permet de sélectionner les obstacles dangereux à signaler –, et mise à jour en temps réel des données sur l'état des parcours par les membres de la communauté d'utilisateurs font de Rango+Wizigo un écosystème unique.

Plus d'infos : <http://www.gosense.com/fr/rango/>



BRILLE BRICKS

LES NOUVEAUX LEGO

« INCLUSIVE » POUR LES ENFANTS DÉFICIENTS VISUELS

Les petites briques les plus célèbres du monde continuent d'inventer. Avec LegoBraille Bricks, la fondation et le groupe Lego travaillent à un projet qui va aider les enfants aveugles et malvoyants à apprendre à lire avec de petites briques spéciales représentant l'alphabet braille. Les éléments Lego Braille Bricks posséderont un nombre de tenons correspondant aux différents caractères, lettres et chiffres de l'alphabet braille, tout en étant totalement compatibles avec le système de jeu originel. Pour permettre aux enseignants, élèves et parents voyants d'utiliser cet outil eux aussi, et ainsi favoriser l'inclusion, chaque brique comportera également une lettre ou un caractère imprimé. Le kit final sortira en 2020 et sera distribué gratuitement à des institutions par le biais de réseaux partenaires.

L'UNADEV

PARTENAIRE DU SALON HANDICAP



L'UNADEV est partenaire de la 4ème édition du Salon Handicap, Emploi et Achats responsables qui aura lieu le mardi 28 mai 2019 au Palais des Congrès de Paris. Cet événement a pour objectif de transformer l'entreprise afin d'accroître l'employabilité des personnes en situation de handicap. Ce salon est l'opportunité pour l'UNADEV d'accroître ses relations avec les grands groupes en France.

A cette occasion l'UNADEV annoncera aussi sa contribution à la Grande Cause Handicap menée par la plateforme Make.org et qui sera lancée en présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du

Premier Ministre, chargée des personnes handicapées, sur le thème "Comment la société peut-elle garantir une vraie place aux personnes handicapées ?".

lisibilité

345678

LUCIOLE

UNE POLICE DE CARACTERES
POUR LES MALVOYANTS ET
LES PROFESSIONNELS DE LA
DEFICIENCE VISUELLE

Le Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV) a développé au cours des deux dernières années une police de caractères conçue spécifiquement pour les personnes malvoyantes et pour les professionnels de l'édition adaptée en grands caractères (éditeurs, enseignants et transcripateurs).

Structure des lettres, encombrement des mots, espacement : le caractère Luciole a été pensé autour d'une douzaine de critères de design spécifiques pour offrir la meilleure expérience de lecture possible aux personnes malvoyantes.

La police de caractères Luciole est gratuite ! Vous pouvez l'utiliser, la modifier ou la diffuser, y compris pour des usages commerciaux.

Pour découvrir le projet en détail et télécharger le caractère :

www.luciole-vision.com

« ACCÈS-CITÉ »

LE NOUVEAU LABEL ET LA
FORMATION PROPOSÉE PAR LE CIE,
CENTRE INDÉPENDANT D'ÉDUCATION
DE CHIEN GUIDE D'AVEUGLE,
PARTENAIRE DE L'UNADEV



Par ce label « Accès-cité », le CIE développe une offre de formation pour que les aveugles et leurs chiens guides ne soient plus expulsés des établissements recevant du public. Ce label « Accès-cité » certifie l'accessibilité de l'établissement à tous les publics y compris les publics

déficients visuels. L'objectif : faire de la pédagogie sur la déficience visuelle et proposer des solutions simples et concrètes pour une inclusion totale des personnes déficientes visuels dans la cité.

Le CIE est un organisme de formation agréé. Cette formation qui entre dans le cadre des obligations de mise en accessibilité des ERP, est donc éligible à financement sur les fonds de dotations.

Plus d'information sur la formation via
<https://www.chienguide-cie.fr/formation.html>
ou par téléphone au +33 (0)1 74 82 57 64 .



DOSSIER

Malvoyants, non-voyants vacances en vue...

Il y a encore quelques décennies, partir en vacances en autonomie, du moins sans la famille, était mission quasi impossible quand on souffrait d'un handicap visuel. La tendance s'inverse avec l'engagement de structures associatives, de sites culturels et de loisirs mais aussi d'offices de tourisme désireux d'ouvrir les vacances et les loisirs à tous.



« Ce que veulent les déficients visuels ? Faire comme tout le monde, partir sans dépendre de leur famille, en toute sécurité ! » Marie-Claude Schéhadé gère depuis 2010 les séjours organisés par l'AVH (Association Valentin Haüy) à destination de ces publics depuis une dizaine d'années. « Élément indispensable à notre épanouissement », moment pour « vivre des expériences nouvelles » : l'ANPEA (Association nationale des parents d'enfants aveugles), qui a fait de son côté de la promotion des vacances pour les enfants de 0 à 25 ans une priorité, pointe elle aussi les nombreux bienfaits des vacances.

« Les vacances, c'est la liberté ! Le bonheur d'avoir des projets, de sortir de mon petit monde fermé, de rencontrer des

personnes comme moi et de nouvelles cultures... », confirme Anne Mougénel, ancienne kiné devenue aveugle en 2010. Celle-ci avait « l'impression de peser sur [s]es proches » jusqu'à ce qu'elle découvre l'association Accueil Île-de-France avec qui, depuis 2013, elle a pu s'envoler vers le Sri Lanka, le Cambodge, le Portugal, le Guatemala, la Sicile..., avant d'effectuer son premier voyage avec l'AVH, au Sénégal en janvier 2019, et d'y découvrir d'autres « dimensions » tout aussi agréables, comme « la proximité avec les populations visitées et une approche davantage écolo et éthique ».

Pourtant, partir en vacances n'est pas si simple pour les déficients visuels. Si l'on se fie aux seules statistiques des lieux et équipements détenteurs de la marque Tourisme et Handicap, qui constitue la



preuve de la garantie d'un accueil efficace et adapté, c'est la « famille » de handicap qui compte le moins de sites accessibles avec seulement 54 % des sites labellisés.

« DONNER À VOIR ET À SENTIR »

Néanmoins, de belles initiatives se sont développées. D'abord pour rendre accessibles les sites patrimoniaux, naturels, les musées, les parcs de loisirs, les salles et lieux de spectacle... : aux Baux-de-Provence, c'est le circuit sensoriel et la visite avec audio-guide ; à la plage de Carnon, dans l'Hérault, c'est la baignade en toute autonomie grâce au système audioplage, un bracelet émetteur étanche remis par un maître nageur, qui permet de déclencher les dispositifs sonores du totem de plage (entrée et sortie de la baignade), des balises en mer qui diffusent un message sonore (balise n°2, distance de la plage 25 mètres, profondeur de l'eau 1,50 mètres...) et du poste de secours ; à Toulouse, ce sont « des avions au bout des doigts », l'A300 ou encore le Concorde, au musée Aeroscopia ; à Marseille, les parcours sensoriels et visites mixtes du MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée)...

À côté de cette offre dans laquelle on peut « picorer » durant un grand week-end, une ou plusieurs semaines, commencent à se développer des séjours dédiés, en France ou à l'étranger. Mode qui permet de proposer l'intégralité d'un service,

comme l'hébergement, la restauration, le transport, l'accompagnement... Même si, avant tout, « les clés d'un bon séjour, c'est un bon guide, bienveillant, et donner à voir et à sentir », résume Marie-Claude Schéhadé. C'est d'ailleurs ce qui avait motivé à choisir Grasse comme destination à l'époque des premiers séjours. Capitale des fleurs et des parfums, cette ville de la Côte d'Azur donne à visiter des champs de fleurs, le musée international de la parfumerie, des commerces qui fabriquent du parfum sur mesure... Marie-Claude Schéhadé se souvient

aussi avec plaisir des rennes caressés en Finlande, du séjour gourmand à Mâcon, de la contribution à la préparation du repas chez l'habitant au Maroc, des baignades en Corse, du dîner partagé avec le commandant lors d'une croisière...

DES OFFRES CIBLÉES HANDICAP VISUEL...

À côté de l'AVH, passée en 30 ans de deux séjours à une quinzaine chaque année en France et à l'étranger, coexistent d'autres associations. À l'instar des Joyeux Mirauds ou encore de l'association « nivuemaisconnue » qui propose des séjours à thèmes, découvrir les îles charentaises ou les saveurs de la Drôme Provençale, de faire du sport « sea, sport and sun » ou « nature et sensations », des virées à l'étranger, des formules zen...

L'ANAE (Association nationale d'animation et d'éducation) propose aussi des structures d'hébergement et du séjour adapté pour toutes les formes de handicap. Ce sont les Scouts de France, à l'origine de l'association en 1956, qui ont fait donation du premier patrimoine bâti, un château en Bourgogne devenu le centre de Pralognan. Ont succédé l'achat de l'usine K-Way à Saint-Sorlin D'Arves en Savoie, transformée en chalet, puis le centre d'Hyères, dans le département du Var, acquis en 1977, constituant ainsi trois centres de vacances labellisés Tourisme et Handicap, qui ont permis d'accueillir plus de 4000 vacanciers.

... OU INVITANT À LA MIXITÉ

L'association ANAE propose des séjours adaptés « clés en main », totalement élaborés par l'association mais aussi une mise à disposition de ses hébergements pour ceux qui veulent venir en famille ou en solo, pour des associations, institutionnels, comités d'entreprises qui emmènent avec eux les professionnels chargés d'accompagner en séjours adaptés

Les vacances : un droit fondamental

- reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 qui stipule que « toute personne a droit au repos et aux loisirs ».
- réaffirmé dans différentes lois en faveur des droits des personnes en situation de handicap :
 - la loi du 30 juin 1975,
 - la loi du 11 février 2005,
 - la Convention des Nations Unies ratifiée par la France en 2010,
 - la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989.

(aides médico-psychologiques, infirmiers, ergothérapeutes...), comme le fait par exemple l'IJA (Institut des jeunes aveugles) de Paris à Pralognan. Surtout, l'association encourage le vivre ensemble et les séjours qui intègrent des enfants handicapés avec d'autres enfants valides. « La mixité n'est pas facile mais à l'ANAE, elle se vit ! », se réjouit Bernard Loquais, responsable de la communication. D'autant plus important que ce type de séjour répond de plus en plus « à la demande des familles qui veulent de l'hyper adapté mais pas dans du lieu stigmatisant ».

Si les vacances deviennent donc possibles, il reste néanmoins quelques freins, notamment trouver des bénévoles voyants et les financer. Dernier aspect d'autant plus difficile que, même lorsque ce sont des bénévoles qui accompagnent, certains coûts sont incompressibles pour assurer les défraiements, la prise en charge de la restauration... À titre d'exemples, à l'ANAE, un séjour adapté se facture 2400 euros en moyenne et un séjour d'une semaine avec l'AVH en France coûte en moyenne 1250 euros, avec un encadrement bénévole - un accompagnateur pour deux vacanciers -.

« QUAND ON VOYAGE, C'EST QU'ON A ENVIE DE VIVRE »

Néanmoins, des aides existent, comme les aides aux projets vacances (APV) de l'ANCV (Agence nationale pour les chèques-vacances), de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) avec la PCH, de mutuelles, de conseils départementaux ou régionaux, de comités d'entreprises... Des structures fournissent aussi un accompagnement pour la constitution des dossiers de demandes, comme l'ANPEA et l'AVH.

Dans tous les cas, il est important de poursuivre les efforts car, comme le souligne Anne Mougenel, « quand on voyage, c'est que l'on a envie de vivre ». Une envie de vivre bien réelle puisque à l'AVH les places de séjours sont quasiment toutes prises d'assaut en janvier alors

que le catalogue est transmis au mois de décembre ! Et c'est gagnant aussi pour les accompagnateurs. Marie-Claude Schéhadé se plaît ainsi à évoquer de jolies anecdotes. Comme celles du week-end à Rome en 2013 et de l'accès à certaines œuvres de la Villa Borghese. « Quel délice de voir deux de nos vacanciers les mains sur les seins de Pauline Borghese ! Non seulement, parce qu'elle a des jolis seins, mais aussi parce l'un d'entre eux était dans le marbre ancien. Fantastique d'avoir pu toucher un Canova ! », s'amuse la bénévole. Et ce fut le même plaisir quand des gardes suisses du Vatican leur ont proposé de toucher leurs costumes...



Structures accessibles, séjours adaptés, aides, suivez les guides...

Dans une étude sur l'accès aux vacances des enfants déficients visuels publiée en juin 2017, l'ANPEA soulignait que la difficulté d'accès aux vacances résidait surtout dans un déficit d'information. 80 % des parents qui avaient participé à l'étude se disaient mal informés, mal accompagnés dans leurs démarches et souhaitaient qu'on leur fournisse une

base de données des lieux et activités accessibles. L'association édite, depuis, un guide qui recense les types d'offres de vacances, les aides financières existantes, les activités adaptées aux enfants déficients visuels, aide à choisir un séjour...

<http://anpea.asso.fr/les-domaines-dactions/laces-aux-loisirs-et-vacances/>

Les offices du tourisme sont de leur côté de plus en plus nombreux à développer une information adaptée. Celui d'Aix-en-Provence, détenteur de la marque nationale Tourisme et Handicap depuis 2012 pour les 4 types de handicap, propose en consultation des plans en relief, en braille et en gros caractères et prête des dictaphones pour que les vacanciers puissent enregistrer les explications du conseiller. Il a surtout publié une brochure qui recense les lieux d'intérêt d'Aix-en-Provence (du marché au patrimoine naturel, en passant par le patrimoine bâti et les salles de spectacle), précisant s'ils sont labellisés ou accessibles et dans quelles conditions, initiative récompensée par les Trophées de l'accessibilité en juin 2018.

<https://fr.calameo.com/read/005281497a6c36257e998>

L'association Handiplage liste aussi sur son site un top des plages françaises qui ont le label handiplage, décerné sur quatre niveaux en fonction des équipements et aménagements des sites.

<http://www.handiplage.fr/>

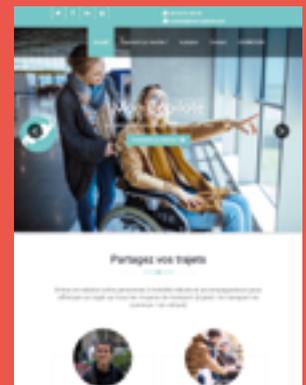
Enfin, on peut aussi signaler la belle initiative du site Nature For the blind qui répertorie des sentiers de randos marqués par des panneaux en braille ou les jardins sensoriels aux États-Unis et dans plus de 30 autres pays !

<http://www.naturefortheblind.com/>



DÉPART EN VACANCES, BESOIN D'UN COPILOTE ? APPELLE ICI...

C'est parce qu'elle n'avait pas trouvé de moyen sécurisant pour faire venir quelques jours sa sœur jumelle handicapée mentale du Havre à Paris, où elle faisait ses études, qu'Anne Keisser a eu l'idée de créer en 2016 moncopilote.com. Cette plateforme web permet de faire « matcher » un pilote, la personne dont la mobilité est réduite, avec un copilote, guide qui mène celle-ci à bon port, en voiture, en train, en avion... Basée d'abord à Clermont-Ferrand et dédiée à des trajets de courte distance, la plateforme se « pose » ensuite à Pau, puis à Lieusaint Sénart en banlieue parisienne, chaque fois avec le soutien de collectivités et/ou de services dédiés au transport ou de mutuelles. « Le système est gagnant-gagnant », explique Anne Keisser. « Les accompagnateurs, qui suivent des ateliers de sensibilisation, bénéficient de réductions sur les trajets en train et en avion et les personnes handicapées peuvent réaliser, sans dépendre de leurs proches, des trajets pour des vacances, aller voir leur famille, se faire un ciné ou un spectacle... » La plateforme permet également d'assurer des trajets longue distance, y compris vers l'étranger. Aujourd'hui, 600 pilotes peuvent s'adresser à un millier de copilotes et près de 2000 trajets ont été assurés depuis la création du site. <https://mon-copilote.com/>





La culture pensée pour tous l'exemple du MUCEM à Marseille

Ici, on peut aussi toucher, entendre, sentir pour voir et comprendre... Depuis son ouverture en 2013 à Marseille, le MUCEM a choisi de rendre accessibles sa structure et ses expositions. Aux tables tactiles qui présentent le plan du bâtiment à chacune de ses entrées, s'ajoutent des podiums tactiles à l'entrée des expositions permanentes qui indiquent le nombre et l'emplacement des stations tactiles où l'on devra s'arrêter pour suivre l'exposition. Stations qui font la part belle à des objets choisis, donnent des indications de l'échelle via un élément du corps humain ou d'une voiture, proposent des cartels en gros caractères et une version en braille.

Le musée propose aussi de l'audiodescription réalisée par des professionnels, une visite mensuelle dédiée pour les individuels ou sur demande pour les groupes. Pour que les choix soient pertinents, les associations sont associées en amont pour tester les outils. Résultat, un an après son ouverture, le musée phocéén décrochait le label Tourisme et Handicap pour les 4 familles de handicap, assez exceptionnel en si peu de temps. « Notre idée ? Tout penser en amont et pour tout le monde ! Résultat, depuis 2014, je ne suis plus seule à me poser les questions, les chargés de production ont acquis des réflexes, les agents d'accueil aussi, et nous faisons des séances de sensibilisation de guides et médiateurs en salle pour qu'ils enrichissent leur approche », se réjouit Manuela Joguet, chargée du public du champ social et du handicap.

Le partenariat avec les associations est quant à lui indispensable « parce qu'il y a souvent un écart entre ce que l'on pense important et leurs besoins pour comprendre l'exposition ». Parce que tout le monde ne voit pas les couleurs ou pas les mêmes, que des troubles peuvent être associés aux déficiences, le travail porte sur de multiples supports. « On va soit être le plus neutre possible pour faire naître l'émotion, soit utiliser un sens pour la susciter comme faire écouter un morceau de musique qui évoque une bataille devant un tableau qui en présente une. Et faire des choix comme pour une visite guidée, pour que cela porte le message de l'expo et parce qu'on ne peut pas tout retenir. Nous n'avons pas, par exemple, choisi de faire toucher tous les portraits de l'une des expositions car cela n'aurait pas de sens et qu'il faut faire chaque fois un effort pour se représenter une image mentale », poursuit Manuela Joguet. C'est pour cette raison que l'expo Connectivités, essentiellement visuelle, a été centrée pour les non-voyants sur une « invitation au voyage » où l'on découvre Istanbul en touchant sa céramique. Gênes via un relief de bateau, Alger par un plan de ses fortifications et endroits stratégiques, Lisbonne en sentant un arôme qui évoque le commerce des épices...

Parmi les partenaires importants figure l'IRSAM Arc-en-Ciel, institut qui accompagne de jeunes déficients visuels et crée notamment des supports tactiles pour accompagner les visites d'expositions temporaires. Avec Les entreprises pour

la Cité, réseau national d'entreprises engagées dans la lutte contre les discriminations, autre partenaire, a aussi été initié une visite « mixte » sur une expo en créant des binômes salariés d'entreprise et jeunes suivis par Arc-en-Ciel.

Par Camille Pons

LABEL TOURISME ET HANDICAP : UN INDICATEUR

- Près de 5500 établissements en étaient détenteurs en juin 2018.
- 2260 sites touristiques, soit 41 % des sites détenteurs de la marque, l'avaient obtenu, début 2017, pour les 4 familles de handicaps.
- 54 % attestent d'une accessibilité au handicap visuel.

La liste des établissements sur le site de la Direction générale des entreprises.

SOCIÉTÉ

« Dans mon cv, je ne parle pas de mon handicap. Ce n'est pas ma caractéristique première. » Au-delà de cette forte affirmation d'une salariée, l'insertion du handicap dans le cv n'a pas de règles établies, d'après les professionnels rencontrés.

« La question de la mention du handicap dans le cv reste compliquée à appréhender », affirme d'emblée Dominique Le Douce, directeur des actions associatives de l'Adapt. Trouver le bon moment pour parler de son handicap, dépend à la fois du métier pour lequel on postule, de la politique Diversité de l'entreprise et de sa taille. Adopter la bonne stratégie dans la rédaction de son cv n'a donc rien d'évident pour une personne en situation de handicap.

A l'Adapt, la question est abordée lors des jobdatings ou des Handicafés organisés par l'association. « Il y a une première chose auquel les candidats à l'embauche doivent faire attention, poursuit Dominique Le Douce, c'est que leur handicap, c'est ce qu'ils connaissent le mieux... Pour autant, ce n'est pas ce qu'ils doivent mettre en avant, mais bel et bien leurs compétences. Ils sont là pour parler d'un job avec le recruteur, et surtout pas d'un handicap. Une fois embauchés, ils pourront en discuter. »

Dans la procédure de recrutement, il n'est donc pas toujours facile de savoir quand aborder le sujet. A quel moment est-il judicieux de parler de son handicap ? Cv ? Lettre de motivation ? Premier entretien ?

Dominique Le Douce a quelques conseils tirés de son expérience : « Pour les petites entreprises, pas la peine de mentionner la RQTH. Par contre pour les grandes entreprises qui ont des missions Handicap et des équipes dédiées, c'est recommandé ! Pour les personnes malvoyantes, il faut aussi le mettre sur son cv, à partir d'un Bac + 2, car ce sont les compétences qui vont primer. Au final, il faudra de toute manière en parler lors de l'entretien, pour savoir si le poste de travail

Mentionner son handicap dans le CV

bonne ou mauvaise idée ?



ou les tâches peuvent être aménagés et si on peut trouver une personne-ressource dans l'entreprise ».

A Camif.fr, une société de vente de décoration au passé prestigieux et au dynamisme retrouvé à Niort, Anaïs Rumeau, malvoyante, a été embauchée il y a trois ans et demi sur un poste plutôt atypique, puisqu'elle est en charge de l'envoi des échantillons (matières, couleurs) aux clients. « Cela peut paraître surprenant, évoque Anaïs Rumeau, mais la direction et moi-même savions que le travail pouvait être adapté, avec un référencement particulier en braille. Quand je suis absente, ce sont mes collègues voyants qui mettent plus de temps à trouver les bons échantillons ! Dans mon cv, j'ai de suite parlé de ma basse vision. A l'époque où j'étais en recherche d'emploi, je mettais systématiquement la mention RQTH et cela ne m'a jamais empêché d'avoir des entretiens. »

Car, il faut reconnaître que les entreprises, et principalement les plus grandes d'entre elles, ont affiné leurs pratiques pour accueillir des personnes en situation de handicap visuel, sans faire de discrimination avec les autres candidats. « Chez l'Oréal, tout le monde suit le même processus de recrutement, explique Anne-Laure Thomas, Directrice de la Diversité et de l'Inclusion pour L'Oréal en France. Pour nous, c'est donc intéressant que la personne parle de son handicap dans son cv ou dans sa lettre de motivation, car à partir de ses compétences, nous allons tout de suite

penser aménagement du poste et évolution de carrière. Concrètement, le premier entretien ne se base que sur les compétences. Et dès qu'il y a une suite positive, nos équipes pluridisciplinaires prennent le relais. »

Amélie Baron, technicienne de recherches en crèmes de protection, non-voyante, a ainsi été embauchée par L'Oréal, il y a trois ans dans son laboratoire de Chevilly-Larue (Val-de-Marne) : « J'ai d'abord été accueillie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. J'avais décidé de ne pas parler de ma déficience visuelle dans mon cv, mais je l'ai abordé dans ma lettre de motivation. Pour moi, la cécité n'est pas ma caractéristique première. L'Oréal m'a recruté pour mes capacités, d'abord comme apprentie, puis comme salariée ». Anne-Laure Thomas nous confirme que « pour une candidate avec des compétences pour le poste, on trouvera toujours une solution. On incite les candidats en situation de handicap à oser postuler et surtout à ne pas s'autocensurer ! »

Par Eric Larpin



Mon enfant est déficient visuel VERS QUELLE ASSOCIATION ME TOURNER ?

Entre le cercle vicieux « révolte, angoisse et tristesse », l'arrivée d'un enfant déficient visuel ou l'apparition d'un handicap visuel ultérieur plonge généralement les parents dans un gouffre de questionnements. L'amour porté à leur enfant ne cache pas les inquiétudes quotidiennes jusqu'à l'ultime question de l'avenir de celui-ci.

« Est-ce qu'elle va revoir ? », « La chirurgie va finir par avancer ! », « Il ne me verra jamais. », « C'est la faute à... ». L'annonce de la déficience visuelle est un choc frontal pour les parents.

« J'ai pleuré car toute la vie parfaite dont j'avais rêvé s'écroulait tout d'un coup. J'ai pleuré toute cette perte pour ma fille et notre famille » avoue Caroline Chabaud, directrice de l'association « Mes Mains en Or » à l'annonce de la maladie grave de sa fille entraînant une cécité irréversible.

Même si chaque annonce est différente, qu'elle concerne une déficience visuelle de naissance ou acquise, même si chaque famille reçoit le diagnostic avec ses propres émotions et son vécu, même si le contrecoup est absorbé inégalement, les parents savent qu'ils s'engagent dans un mode de vie complexe.

LE SOUTIEN INCONTESTABLE DES ASSOCIATIONS

« Surtout, ne pas rester seuls » conseille Christine Arnaud de l'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles. Car la première intention peut être le repli. « Les parents ont besoin de decodeurs. Il s'agit des équipes médicales bien sûr, des associations de parents, ou des groupes hors associations...en tout cas, les parents doivent communiquer » poursuit-elle. « En effet, les groupes d'expression de parents sont très importants, confirme Nadège Michaud,



SOCIÉTÉ

psychologue à l'Apajh de Saint-Quentin et elle-même malvoyante. Ils échangent sur les questions les plus banales mais cruciales pour leur enfant et ça fait avancer toute la famille. »

Pour preuve, l'importance de la description pour l'enfant déficient visuel. « J'explique beaucoup de choses. Par exemple, j'étais dehors avec ma petite fille et il s'est mis à pleuvoir. Nous sommes rentrées et elle m'a demandé pourquoi il ne pleuvait pas dans la maison. Alors, pour qu'elle comprenne je lui ai fait toucher le plafond » raconte une maman. « Il y a d'autres moyens de communication et quatre sens qui servent à éduquer l'enfant. Les parents ont la possibilité de faire avancer leur enfant et de leur faire acquérir des savoirs. Stimuler et donner des messages positifs sont des moteurs qui donnent de l'autonomie », note Christine Arnaud.

LAISSER SON ENFANT DEVENIR AUTONOME ...

Cela étant, tous les territoires ne sont pas à égalité, certains étant mieux lotis que d'autres en structures d'accompagnement. Mais, si la répartition régionale n'est pas homogène, la prise en charge précoce est primordiale au niveau médical et des équipes d'ergothérapeutes, de psychologues, d'éducateurs et ensuite d'enseignants...que les associations voudraient voir mieux formés à l'accueil des enfants handicapés visuels. Car, c'est bien de l'autonomie future qu'il s'agit. « Ma fille fait du violon, de l'équitation, part en séjours de vacances...On me demande souvent si je n'ai pas peur pour elle. Or, mon but est qu'elle n'ait pas besoin de moi à terme et qu'elle soit heureuse et autonome. Le bonheur ne tient pas au fait d'être handicapé ou pas » souligne Caroline Chabaud. Pour cette maman, la confiance est un point important de l'éducation. Cela suppose que les parents travaillent eux aussi sur leurs appréhensions. « Les enfants quels qu'ils soient sont des éponges émotionnelles et la famille leur projette souvent ses propres problématiques. Devenir autonome est la condition pour bien grandir » confirme Nadège Michaud.

... POUR PRÉPARER AU MIEUX SON AVENIR

Être déficient visuel n'empêche pas d'aimer lire, d'aimer le cinéma, d'aimer le sport et de faire des études. En milieu scolaire ordinaire, les enfants déficients visuels s'adaptent et ont parfois de belles réactions comme cette petite fille, bonne élève, mais très contente exceptionnellement d'avoir un zéro. « Tu vois que je suis comme les autres ». C'est souvent eux qui rassurent les parents et se sentent finalement « pas si différents ». « Faites avec votre enfant handicapé comme vous feriez avec un enfant normal car le monde ne s'adaptera pas à lui. Ce sera à lui de s'adapter » termine Caroline dont les maîtres-mots sont résilience et ouverture sur le monde. N'hésitez pas à faire confiance à votre enfant.

Par Florence Féréol-Bord

CONTACTS :

UNADEV / Union Nationale des Aveugles et Déficiants Visuels
www.unadev.com

ANPEA / Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles8/A
anpea.asso.fr/fr20_99_50_80

Guide « Patati et pas à pas » à destination des parents
Association Valentin Haüy
www.avh.asso.fr

APEDV / association des parents d'enfants déficients visuels
apedv.org

Association Enfant Différent
www.enfant-different.org

Association Mes mains en or/ livres tactiles pour enfants
mesmainsenor.com

Fonds de dotation Lucie Care
www.lucie-care.org/

SOLUTIONS

ELECTROMÉNAGER STANDARDISATION QUAND TU NOUS TIENS



Fours, plaques à induction, réfrigérateurs, machines à laver... ces équipements électroménagers ont un point commun, leurs bons vieux boutons à crans ont été peu à peu remplacés par des boutons de commandes à rotation libre puis des écrans tactiles. En conséquence, les personnes en situation de handicap visuel se retrouvent en difficulté pour effectuer des tâches basiques du quotidien. Parmi les solutions envisagées pour un retour complet à l'autonomie, certaines font débat.

L'abandon des boutons à crans des appareils ménagers, s'est fait lentement mais sûrement, sans que cela ne produise de remous. Une situation qui n'alerte pas les professionnels de l'électroménager, alors qu'une mauvaise manipulation peut avoir de lourdes conséquences comme la décongélation d'un appareil avec la perte des denrées ou pire être à l'origine d'accidents de la vie courante. Les associations souhaiteraient donc qu'au moins un appareil de chaque gamme bénéficie d'une fonction vocale. Les fabricants font la sourde oreille. Le vote d'une loi les obligeant à répondre à cette attente n'est pas envisagée. La solution viendra-t-elle de l'Europe ? Peut-être, mais ce n'est pas encore le cas. Le texte voté par le Parlement européen le 30 novembre 2017, qui définit les grands principes d'orientations pour les politiques d'accessibilité des personnes handicapées et prend également en compte de nombreux aspects de la vie quotidienne, n'évoque pas de dispositions sur l'accessibilité des appareils électroménagers pour les personnes malvoyantes. Le 5 avril 2018, une question écrite a été déposée par Renaud Muselier, député européen et président de la région PACA, à ce sujet. « Des actions normatives peuvent-elles être envisagées pour mettre fin à cette situation et une version parlante pourrait-elle être rendue obligatoire pour chaque gamme d'équipement ? ». La réponse parvenue le 19 juin 2018 est claire. « La Commission n'a pas prévu de mesures législatives spécifiques à ce

stade pour remédier au manque éventuel d'accessibilité des appareils ménagers pour les personnes malvoyantes. »

SYSTÈME D OÙ IA ?

Avez-vous réellement besoin de vous séparer d'une machine à laver le linge, munie d'un bouton cranté qui vous rend de bons et loyaux services depuis des années ? Ne pouvez-vous pas faire réparer ce four, à l'origine de tant de bons petits plats ? Nombreux sont les tutoriels sur Internet pour aider à changer le hublot d'une machine à laver ou le joint défectueux d'un réfrigérateur. Des associations proposent aussi leur service, pour participer à la limitation de l'obsolescence programmée et donc faire un geste pour la planète. Si le changement est impératif, une occasion peut être une bonne alternative. Les modèles ne sont peut-être pas dernier cri, mais ne nécessitent pas d'avoir fait Polytechnique pour les utiliser. Avoir 50 programmes pour une machine à laver le linge, est-ce une avancée, sachant que nous utilisons toujours les 4/5 mêmes ?

Des comportements jugés passésistes pour les amateurs de technologie. Avec

le développement de l'IA (Intelligence Artificielle), parler à sa plaque de cuisson à induction et son micro ondes n'est en effet plus de la science fiction. Le four en question, distribué par le N°1 de la vente en ligne est piloté par une enceinte qui permet de parler à un assistant vocal pour lancer la cuisson d'un plat. Il règle ensuite la durée de préparation en fonction du plat. Il n'est pour le moment distribué qu'aux Etats-Unis pour 60 dollars. Imaginez l'intégration d'une commande vocale étendue à un mixeur, un grille-pain, une machine à café.... La voix devient une nouvelle interface pour accéder aux outils de tous les jours et à Internet. Même si les fabricants assurent que l'utilisateur peut partager ou effacer son historique et que seuls les moments où il est ordonné à l'enceinte de s'activer sont traités, ces outils soulèvent des interrogations quant au devenir des données personnelles. Deux mondes qui vont encore coexister pendant plusieurs années, car la maison 100% connectée ce n'est pas encore pour tout de suite.

Par Hélène Dorey

BESOIN DE CONCRET ?

N'hésitez pas à contacter un AVJiste, un spécialiste de l'aide à la vie journalière. Spécialement formé à la déficience visuelle, il contribue grâce à ses actions à un retour à l'autonomie dans tous les gestes quotidiens. Il sera de bon conseil quant aux achats et aux adaptations qui pourront le cas échéant être apportées aux appareils électroménagers.

BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH QUAND ACHETER UN LOGEMENT DEVIENT UN CHEMIN DE CROIX

SOLUTIONS



La fin de l'aide au logement pour rembourser un crédit immobilier et la suppression du complément de ressources compliquent encore plus l'achat d'un bien pour les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

L'AAH PERÇUE COMME UN FREIN À L'EMPRUNT

Le hic ? « L'AAH n'est pas un revenu, qu'est-ce que j'ai pu l'entendre cette phrase », souffle Cécile. Avant son achat, elle avait déjà éprouvé des difficultés pour louer un appartement. « Les banques, à cause de mon handicap, refusaient de se porter garantes alors qu'elles le sont pour les étudiants ! Il suffit de regarder mon compte courant pour voir que je gère mon argent. Mon AAH est renouvelée tous les cinq ans, ma vue ne reviendra pas. » La jeune femme dénonce une méconnaissance du handicap visuel, « un glaucome n'est pas une maladie grave, pourtant pour chaque décision, chaque papier à remplir, le siège de la banque était contacté. » Ces difficultés, Guylaine Favre, chargée de l'accompagnement social pour l'UNADEV à Lyon, les vit au quotidien.

UN PARCOURS DU COMBATTANT

« Les refus des banques et des assurances sont multiples : quand le bénéficiaire de l'AAH arrive avec 860 euros par mois c'est compliqué », reconnaît Guylaine Favre. A cela s'ajoute, selon elle, une méconnaissance totale du milieu du handicap et de l'AAH par les chargés de clientèle. En 30 ans de carrière, pour de l'acquisition dans du neuf, elle n'a accompagné que cinq personnes qui souhaitaient acheter. « Cela fait 2 ans que Cécile s'est lancée dans cette aventure, c'est un vrai parcours du combattant », ajoute la collaboratrice de l'UNADEV. Elle dénonce aussi des pratiques de certaines assurances qui se dédouanent de toute responsabilité sur le handicap. Un exemple ? « Elles sont beaucoup plus chères pour les bénéficiaires de l'AAH pour une couverture moindre. Si le client se fait renverser par une voiture, cela sera la faute de son handicap et il n'obtiendra donc aucune compensation financière », s'insurge Guylaine Favre. Elle encourage les bénéficiaires « à ne pas se laisser faire,

à écrire aux sièges sociaux des banques et des assurances ».

Une autre personne déficiente visuelle a sollicité quant à elle huit banques avant de réussir à acheter dans un secteur moins bien desservi par les transports en commun donc moins pratique pour une personne déficiente visuelle, souvent tributaire d'un chauffeur. Une aide extérieure s'avère indispensable au détriment de la vie privée.

LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE DISPARAÎT

« Je ne suis jamais seule dans mes démarches administratives, il me faut toujours l'aide de quelqu'un », raconte Cécile. Des exemples ? Deux témoins pour signer chez le notaire, l'UNADEV qui remplit les appels de fonds ou encore le banquier qui effectue « les démarches obligatoires sur internet car je ne peux pas lire l'écran d'ordinateur. Mon conseiller a dû s'en occuper sur mon portable, où est ma vie privée ? » La jeune propriétaire déplore « le manque d'adaptabilité vis-à-vis des personnes handicapées. Je pensais que cela serait plus simple d'acheter mon premier appartement, je ne me sens pas autonome. » Un constat partagé par Claire Decru, conseillère en économie sociale et familiale : « Souvent ceux qui achètent l'ont fait avant de subir un handicap. Une fois déficient visuel, c'est beaucoup plus compliqué. Ce sont souvent aussi des personnes âgées qui ont pu épargner auparavant. » L'argent reste moteur dans ces démarches, la suppression de l'APL pour l'accession dans le neuf depuis janvier 2018 « pose problème » selon Guylaine Favre. « Les personnes handicapées doivent maintenant s'estimer heureuses d'avoir un logement tellement c'est difficile, c'est terrible. »



« Acheter sur plan d'accord mais je ne les vois pas », Cécile souffre d'un glaucome congénital. Plus elle vieillit, plus elle perd la vue : « Je ne vois plus de l'œil droit, j'aperçois le jour grâce à celui de gauche. » Après avoir perçu un héritage, la jeune femme a pu acheter un T3 à Villeurbanne grâce à un apport personnel de 230.000 €. Elle a aussi demandé un prêt de 70.000 € à sa banque, c'est là que les ennuis ont commencé.

SANTÉ

LA CATARACTE

La chirurgie de la cataracte est l'acte médical le plus pratiqué en France, près de 830 000 interventions ont été réalisés en 2017.

Baisse progressive de la vue, sensation de brouillard devant les yeux, éblouissement à la lumière vive, trouble de la vision des couleurs...

Les signes de la cataracte apparaissent dans la grande majorité des cas avec l'âge.

Comme pour la presbytie, c'est le cristallin qui est responsable. Il s'opacifie progressivement au cours des ans pour devenir comme une « vitre fumée ». Le cristallin peut s'opacifier à la suite d'une agression oculaire (traumatisme, chirurgie, inflammation...) et peut concerner un œil ou les deux yeux.

La plupart des cataractes sont liées à l'âge. La prévalence est en augmentation constante dans les pays industrialisés du fait de l'allongement de l'espérance de vie. Le processus de détérioration de l'acuité visuelle est lent et progressif mais non irréversible, le traitement par chirurgie pouvant restituer une fonction visuelle normale.

La vision de loin est la plus impactée, l'acuité visuelle de près est souvent conservée. La baisse de la qualité de vision n'est pas améliorée par correction optique (lunettes). La cataracte a un réel impact sur la qualité de vie, avec

des répercussions sur les activités quotidiennes (conduite, lecture) et une augmentation potentielle des risques d'accidents et de chutes.

COMMENT TRAITER LA CATARACTE ?

À ce jour, le traitement est exclusivement chirurgical.

L'intervention s'effectue en ambulatoire, sous anesthésie locale, avec un gel ou des collyres.

Il consiste en l'ablation du cristallin et son remplacement par un implant intra-oculaire. Pour accéder à l'intérieur de l'œil, le chirurgien effectue une petite incision au niveau de la cornée, puis fragmente le cristallin à l'aide d'une sonde à ultrasons. Les fragments sont ensuite émulsifiés par cette sonde. Le cristallin est alors remplacé par l'implant qui est plié pour son introduction, se déployant dès sa mise en place.

L'acte chirurgical dure environ vingt minutes et est indolore.

Les améliorations apportées à la chirurgie de la cataracte ont permis une récupération visuelle plus rapide. Aujourd'hui, les chirurgiens utilisent de très petites incisions, auto-étanches, ce qui signifie que les sutures ne sont plus nécessaires. En utilisant les dernières technologies, ils effectuent des mesures précises de l'œil affecté et appliquent ainsi des formules optimisées pour déterminer la puissance de l'implant nécessaire au remplacement du cristallin opacifié, cherchant à réduire la nécessité de port des lunettes en vision de loin en post-opératoire.

A la génération de nos grands-parents, la guérison pouvait durer trois mois ou plus et impliquer souvent une hospitalisation et une immobilisation.

Aujourd'hui, le patient peut sortir une à deux heures après l'intervention, l'œil protégé par une petite coque, et peut reprendre ses activités normales assez

rapidement. Le traitement chirurgical permet dans plus de 90% des cas une récupération fonctionnelle excellente et rapide dès le lendemain de l'intervention mais il faudra attendre que le processus de cicatrisation soit totalement terminé (15 à 30 jours) pour récupérer une acuité visuelle maximale. La seule restriction consiste généralement à ne pas nager pendant un mois après la chirurgie. Cependant, la plupart des patients peuvent soulever des poids, faire du jogging, jouer au tennis ou au golf dès qu'ils se sentent prêts, environ une semaine après.

En raison de l'excellente qualité de la chirurgie ophtalmologique actuelle et de son très faible taux de complications (inférieur à 1%), en France, la cataracte ne doit plus être considérée comme une pathologie handicapante car elle est curable.

Par Quentin de Bosredon

MESURES PRÉVENTIVES IMPORTANTES À NE PAS OUBLIER

- Arrêter de fumer.
- Protéger ses yeux du soleil.
- Protéger ses yeux au travail et dans les loisirs.
- Manger suffisamment de fruits et de légumes.
- Contrôler sa glycémie en cas de diabète.

PORTRAIT

REGARD CROISÉ SUR
LE MÉTIER DE JOURNALISTE

Hakim Kasmi a trouvé sa « voix »

Hakim Kasmi, journaliste, aveugle, grand reporter à France Culture a toujours su que la voix serait au cœur de son projet professionnel. Rencontre avec ce trentenaire passionné de radio qui ne manque pas d'ambition.



Pourquoi avoir décidé d'être journaliste radio ?

Quand on est non-voyant, on a une relation très particulière avec la radio. Je suis né dans les années 80 et pour moi la radio était le seul moyen d'avoir facilement une information, qu'elle soit culturelle, économique ou sportive.

Quel parcours avez-vous suivi pour en arriver là aujourd'hui ?

Après mon bac, j'ai fait une Licence d'Histoire puis j'ai intégré l'IPJ (l'institut pratique du journalisme) en alternance.

Pourquoi avoir choisi la radio plutôt qu'un autre média ?

L'entreprise partenaire dans laquelle je faisais mon CDD était Radio France. J'ai pu découvrir les joies de la réalisation des sujets, la prise de son, le montage.

Quels sont les obstacles auxquels vous avez été confrontés et que vous avez surmontés ?

La plus grande difficulté a été de prouver que j'étais autonome. J'ai dû convaincre ma hiérarchie qu'elle pouvait me faire confiance. Elle a longtemps hésité avant de me laisser partir à l'étranger notamment dans des zones de conflit. J'ai dû argumenter et surtout faire mes preuves. L'avantage à Radio France, c'est que nous avons des moyens mis à la disposition des personnes en situation de handicap.

Vous faites allusion à la mission Handicap, c'est bien cela ?

Oui en effet, grâce à elle, je peux bénéficier de matériel adapté. Les logiciels de montage ne sont pas prévus pour des non-voyants. Un ergonome, a donc créé une

série de scripts (raccourcis clavier) dans le logiciel Jaws pour remplacer la souris. A cela, nous avons avec un ingénieur travaillé sur des outils qui facilitent la lecture des dépêches d'agence. Grâce à cette mission Handicap, je peux aussi effectuer mes reportages à l'étranger en étant accompagné par une amie journaliste dont le séjour est pris en charge. Elle m'aide pour la logistique.

Pour aborder plus précisément votre cœur de métier, quel est votre rôle au sein de la rédaction de France Culture ?

Je suis journaliste en économie et en éducation. Je fais donc quotidiennement des sujets pour le journal. Je pars en reportage, puis j'ai une heure voire moins, pour monter mon sujet de 1 minute 30. Ensuite, j'imprime mon actu en braille sur une feuille et je la lis à l'antenne. Aujourd'hui par exemple, j'avais rendez-vous au ministère de l'éducation, il y a quelques temps je suis parti à la frontière syrienne dans le plus grand camp de réfugiés au monde, pour faire un point sur la scolarisation des enfants.

Enfin, votre mission est exactement la même que celle que remplirait un journaliste voyant ?

Oui bien sûr, je dois faire la même chose que les autres, même si cela me demande plus de temps. Une personne qui voit, peut d'un coup d'œil trouver la bonne information, sur une page. Moi je suis obligé de tout lire, on n'a pas cette vision panoramique des choses. Donc, cela nous demande une plus grande compensation. Heureusement, je suis très bien entouré et je n'hésite pas à solliciter mes collègues. Mais, je reconnais qu'une journée de travail devient vite fatigante.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune non-voyant qui veut se lancer dans le journalisme ?

Je lui dirais avant tout qu'il faut avoir une bonne endurance et surtout beaucoup travailler. Il faut aussi être très autonome par rapport à son handicap, tant dans sa mobilité que dans sa maîtrise des outils. Je dois par exemple avoir une lecture du Braille très fluide, pas de phrases saccadées, l'auditeur ne doit pas savoir que je suis aveugle. Enfin et surtout, je pense qu'il faut avoir l'envie, la curiosité et la capacité de convaincre que l'on peut y arriver !

Aujourd'hui, quelles sont vos ambitions pour les années à venir ?

J'aimerais beaucoup devenir rédacteur en chef, directeur de l'information ou pourquoi pas le DRH des journalistes. A Radio France on a un DRH spécifique à la rédaction, c'est un poste qui demande beaucoup de compétences sociales et humaines tout en ayant une bonne connaissance du métier de journaliste...

**« IL FAUT AVOIR L'ENVIE, LA CURIOSITÉ
ET LA CAPACITÉ DE CONVAINCRE
QUE L'ON PEUT Y ARRIVER ! »**

INSPIRATIONS

Lumen donne carte blanche à Nicolas Tabary pour croquer des moments de vie quotidienne des personnes déficientes visuelles

QUAND LA FAMILLE MALAVOÏR PRÉPARE SES VACANCES D'ÉTÉ !

MOÏ, JE VEUX FAIRE DE LA RANDONNÉE EN MONTAGNE !

ET MOÏ, JE VEUX ALLER À LA PLAGE !

BÏN MOÏ, JE VEUX ALLER AU ZOO !

COOL ! EN FAIT, ON EST COMME TOUT LE MONDE ! ON A DES ENVIES ET DES EXIGENCES ! POUR MOÏ CE SERA AQUALAND !

REGARDEZ, J'AT CRÉÉ UNE CARTE EN RELIEF POUR CHOÏSIR !



Dessin réalisé par Nicolas Tabary

Prochain Numéro

LU # 16
MEN

DOSSIER
L'inclusion
scolaire

LUMEN est un magazine gratuit, il ne peut être vendu. Il est également disponible sur www.lumen-magazine.fr Vous pouvez vous inscrire pour recevoir gratuitement chaque trimestre la version papier, audio ou la version numérique à l'adresse suivante : contact@lumen-magazine.fr

Magazine édité par l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels

UNADEV